

Zurich, le 20 octobre 2023

suissetec, case postale, CH-8021 Zurich

Notre référence

Christa Ledergerber

+41 43 244 73 89

christa.ledergerber@suissetec.ch

Commission de surveillance des cours interentreprises : nouveaux membres

Madame, Monsieur,

Afin de gérer les vastes activités menées en faveur des membres suissetec, la commission de surveillance des cours interentreprises souhaite accueillir de nouveaux membres.

De manière à pouvoir assumer ses tâches sur l'ensemble du territoire, elle recherche des personnes prêtes à s'engager pour l'association en assurant la qualité de la formation dans le cadre des cours interentreprises.

Voici les postes ouverts :

Domaine ou catégorie de membre	Tâches et prérequis
Une personne pour : <ul style="list-style-type: none">des visites dans les centres CIE pour les métiers de la ventilation (constructeur/trice d'installations de ventilation CFC et aide en installations de ventilation AFP)	La commission de surveillance veille à l'organisation uniforme des cours sur la base des plans de formation correspondants ; elle assume en particulier les tâches suivantes : <ul style="list-style-type: none">elle établit des directives concernant l'organisation et le déroulement des cours ;elle établit des directives concernant l'aménagement et l'équipement des locaux des cours ;elle surveille l'activité des cours ;elle assiste les centres de cours dans la mise en œuvre des plans de formation après révisions ;elle rédige, à l'attention de la commission de formation et de l'assemblée des délégués de suissetec, un rapport sur les projets de construction et d'agrandissement de centres régionaux ;elle a un droit de regard sur la formation initiale et continue du personnel d'instruction ;elle rédige chaque année un rapport à l'attention de la commission de formation de suissetec.
Deux personnes pour : <ul style="list-style-type: none">des visites dans les centres CIE de Suisse romande	
Une personne pour : <ul style="list-style-type: none">des visites dans le centre CIE du Tessin	Prérequis : expérience en tant que propriétaire, responsable de département ou de projet dans une entreprise de la technique du bâtiment.

Taux d'occupation :

Une séance ordinaire d'une journée a lieu une fois par année, lors de laquelle les participants échangent leurs expériences.

Les membres des groupes de travail se rendent dans les divers centres CIE et y rencontrent les instructeurs, puis rédigent un bref rapport (modèle et critères à disposition). Ils sont libres de choisir la date de ces visites. Le volume de travail dépend donc du nombre d'interventions.

Nous vous offrons :

Une plateforme composée de spécialistes confirmés, qui soutiennent et font avancer la branche grâce à des projets variés.

Vos dépenses sont prises en charge selon le règlement des frais de suissetec actuellement en vigueur.

Conditions :

Les représentants de la commission de surveillance des cours interentreprises de suissetec doivent être actifs dans une entreprise membre de l'association.

La commission communique principalement en allemand. Il serait donc préférable, sans être obligatoire, que ses représentants pour la Suisse romande et le Tessin puissent au moins s'exprimer oralement dans cette langue.

Vous êtes motivé(e) et souhaitez vous engager au sein de l'association ?

Alors n'hésitez pas à nous contacter d'ici au 15 décembre 2023 !

Nous nous tenons bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

[Règlement sur l'organisation des cours interentreprises](#)